



Abus de pouvoir d'un notaire

Par **franck**, le **26/12/2013** à **16:19**

un généalogiste m'a contacté , par courrier A/R pour m'annoncer le décès de mon père , naturellement étant héritier direct j'ai joint notre notaire "de famille" pour le prévenir ,et, au bout de 3 mois a daigné me dire quel était le notaire qui m'avais recherché.....le notaire de la compagne pacsée de mon père qui en plus m'a dévoilé sans que je lui demande le montant immobilier et financier de ma succession et ceci par téléphone !!!!quel recours ais-je contre cette personne indélicate ??? et comment puis-je attaquer notre notaire de "famille" pour rétention d'informations ?

Bonjour,

Les us et coutumes du forum ainsi que la politesse, prévoient qu'une question posée ici commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".

Merci pour votre attention...

Par **Essel**, le **18/02/2014** à **21:16**

Bonsoir Franck,

Merci d'aller sur le fil "abus de pouvoir généalogiste" pour la réponse.

Cordialement.